



Conséquences de la propagation de la COVID-19 pour les activités de l'OTIF

Suivant les recommandations émises par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par les autorités de la Suisse, État hôte de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF), et compte tenu des risques sanitaires liés à la propagation de la COVID-19, plusieurs réunions internationales organisées par l'OTIF ont dû être reportées ou annulées.

En concertation avec les États membres et suivant les règles de procédures des organes de l'Organisation, le Secrétariat a proposé d'adopter certaines décisions urgentes et importantes par voie de procédure écrite.

Le Secrétariat de l'OTIF suit de près l'évolution de la situation et met tout en œuvre, dans la mesure du possible, pour que les réunions internationales futures puissent avoir lieu dans des conditions assurant la sécurité sanitaire de tous les participants. Il étudie également les options possibles en remplacement de la tenue des réunions à Berne en cas de prolongation de la crise sanitaire actuelle.

Priorité à la sécurité sanitaire des délégations et des agents de l'OTIF

Très tôt, dès le début de l'épidémie qui s'est avérée être une pandémie, des discussions sur les risques de la propagation du virus et les conséquences pour les activités de l'Organisation ont abouti à la création, par le Secrétaire général, M. Wolfgang Küpper, d'une équipe de gestion de crise. Les décisions qui ont été prises ont permis d'assurer la continuité des services en tenant compte des recommandations émises par l'OMS et par les autorités sanitaires suisses. L'ensemble du personnel de l'OTIF a pu travailler à distance de manière efficace grâce aux technologies informatiques disponibles. De plus, dès le mois de mars, les agents de l'OTIF ont cessé d'effectuer des déplacements professionnels. Nombre de réunions internes du Secrétariat ont été organisées à distance et certaines réunions externes ont également pu être organisées à distance avec les parties prenantes.

La sécurité et la santé des délégations et des agents de l'OTIF étant prioritaire, les risques liés aux voyages des délégations et au grand nombre de participants aux réunions ont été jugés trop élevés. Ainsi, les réunions internationales de l'OTIF planifiées au second trimestre 2020 ont été reportées ou annulées.

Un calendrier récapitulatif des réunions de l'OTIF est disponible ici.

https://otif.org/fileadmin/new/5-Media/5A-News/2020/News_Table_4.6.2020_FR.pdf

Solutions à l'étude et gestion de risques

Le Secrétariat de l'OTIF est en train d'étudier, avec les États membres, différentes solutions pour les prochaines réunions internationales de l'Organisation.

L'incertitude liée à la propagation du virus oblige l'Organisation à mettre en place les conditions optimales pour la tenue des réunions, à penser également de nouveaux formats pour les réunions internationales, voire à imaginer, pour l'avenir, de nouveaux systèmes de consultation et de prise de décision.

Plusieurs options sont possibles et l'objectif du Secrétariat est de permettre avant la fin de l'année 2020 que les réunions reportées puissent avoir lieu, que cela soit à distance, partiellement à distance, ou sous forme présentielle.

Contact:

lunesterline.andriamahatahitry@otif.org
sarah.pujol@otif.org

